



VINI OX

Réf : OXM01

AGENT DE BLANCHIMENT POUR MATERIEL VINICOLE ET ARBORICOLE

AVANTAGES

- Assure la désinfection
- Excellent complément du DECALVINE
- Alimentaire conforme à l'arrêté ministériel du 08/09/99

PROPRIETES

VINI OX est un désinfectant, bactéricide formulé à partir de peroxyde d'hydrogène utilisé dans le domaine de l'agro-alimentaire.

VINI OX s'utilise comme additif aux opérations de nettoyage et de désinfection du matériel et des surfaces dans les entreprises viticoles.

L'association de **VINI OX** avec DECALVINE apporte une solution de nettoyage de la cuverie dans les entreprises viticoles lorsque le chlore n'est pas recommandé.

VINI OX est un produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (arrêté du 08/09/99).

VINI OX assure également une fonction algicide et s'utilise dans le traitement des eaux, à raison de 1 litre pour 5 à 10 m³, pour détruire les algues responsables de la pollution des piscines, bassins etc...

MODE D'EMPLOI

VINI OX s'utilise uniquement en association avec DECALVINE en ajoutant les 2 produits à l'eau, l'un à la suite de l'autre (voir tableau).

Tableau de dilution **VINI OX**/DECALVINE

Ne jamais mélanger les deux produits purs
Ordre de dilution : 1) EAU - 2) DECALVINE
3) **VINI OX**

Exemple pour 1 volume total de 5 litres

	EAU	DECALVINE	VINI OX
Solution à 5 %	90 % = 4,5 L	5 % = 0,25 L	5 % = 0,25 L
Solution à 10 %	80 % = 4 L	10 % = 0,5 L	10 % = 0,5 L
Solution à 15 %	70 % = 3,5 L	15 % = 0,75 L	15 % = 0,75 L
Solution à 20 %	60 % = 3 L	20 % = 1 L	20 % = 1 L

Le mélange réalisé nécessite une utilisation immédiate du fait de la dégradation rapide du peroxyde d'hydrogène en milieu alcalin (**ne jamais mélanger avec CLORAL**).

Le mélange EAU-DECALVINE s'applique par pulvérisation ou en bain.

VINI OX ne doit pas être utilisé sur les supports aluminium, métaux et alliages légers.

En cas de contact avec ces surfaces, rincer immédiatement à l'eau.

PRECAUTIONS ET SECURITE D'EMPLOI

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.chimie-technique-conseil.fr

Nota : notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation non conforme à nos instructions